LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE

FREMANGER,

A QUI VOUDRA BIEN LE LIRE.

LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE

FREMANGER,

A QUI VOUDRA BIEN LE LIRE.

QUE la soif du pouvoir, que l'ambition, que la scélératesse s'agitent en tous sens, pour échapper à la justice nationale; que la calomnie dilate et verse ses poisons destructeurs; que la malveillance, l'impiété, redoublent d'efforts pour ébranler jusqu'aux bases éternelles de la raison, de la probité, de la justice; qu'on veuille laisser flotter dans un flux et reflux continuel l'opinion publique, pour submerger plus sûrement toutes les vertus sociales; qu'on cherche à briser, par des machinations secrettes les liens sacrés de la confiance, pour organiser plus sûrement une désorganisation générale, je n'en dirai pas moins la vérité toute entière : et la voici.

L'intrigue a une marche cachée ; mais qu'il n'est pas mal-aisé de découvrir : les principales données pour y parvenir, sont de rechercher le but qu'elle se propose, les moyens qu'elle peut employer, et les lieutenans qu'elle met en avant pour y parvenir ; et que sur-tout on ait grand soin de remarquer *que le mot révolutionnaire*, dans sa bouche, signifie tout ce que le crime peut audacieusement entreprendre et exécuter.

On a assuré avec une sorte d'emphase à la tribune des jacobins, que dans le CALVADOS l'aristocratie et le royalisme dominoient ; que le patriotisme y étoit opprimé ; que l'arbre de la liberté y avoit été coupé ; que les bustes de *Marat et Lepelletier* y avoient été foulés aux pieds.

On a dit à la Convention que les fédéralistes avoient pris le dessus ; que par-tout ils y étoient mis en place, témoin le maire de Caen.

Si mes collègues *Duhem et Duroy* qui ont hasardé de semblables assertions, vouloient convenir qu'ils ont été trompés ; s'ils se retractoient enfin, je saurois me taire : mais leur silence me prouvant évidemment qu'ils tiennent à ce qu'ils ont dit, je déclare à la France, et je dois cette justice au

Calvados, de dire que les inculpations qu'on a dirigées contre lui n'ont que le caractère de la fausseté. Je dis au peuple qu'il ait a bien se garder de croire à de ces rapports autant infidèles qu'ils sont insidieux.

Avant de passer à la réfutation des faits, et pour empêcher tout abus, précisons d'abord la signification des mots.

Entends-tu, par aristocrates et royalistes, des hommes qui, depuis 1789, ont constamment marché avec la révolution, avec les amis de la liberté, de l'égalité, avec les promoteurs et les défenseurs de la République?... Tu as eu raison, *Duhem*. Entends-tu, par patriotes, une poignée d'hommes nuls jusqu'à la fin de 93, intrigans de profession, persécuteurs acharnés des vétérans de la révolution, des terrotistes déhontés, dont l'influence sanguinaire proscrivoit la vertu, l'humanité, en patriotisant tous les vices? Tu as encore eu raison, *Duhem*. (1) Mais ce que tu aurois

(1) Pour donner une assez juste idée de cette espèce de patriotes, il suffira, je pense, de citer seulement un fait que je ne me rappellerai jamais sans une sorte d'indignation. Il s'agit là du comité de surveillance de Caen que nous re-

dû dire, ce que tu n'as pas dit, ce que je dirai...? moi, pour rendre hommage à la vérité, au patriotisme des habitans du Calvados ; c'est que quelques scélérats qui, pour perdre leur pays et rehausser leur parti chancelant, ont pu concevoir et exécuter un projet atroce, sans que la masse du peuple en soit moins pure ; c'est qu'on est à la recherche des auteurs de ces attentats, qu'ils sont peut-être en ce moment découverts, et que ceux qu'on soupçonne et qu'on a droit de soupçonner d'avoir, non pas coupé, comme on l'avance, l'arbre de la liberté, mais seulement scié un peu, au moyen d'une bayonnette, sont ou foux ou de la trempe de ceux que je viens de citer.

Quant aux bustes de Marat et Lepelletier que tu dis avoir été foulés aux pieds, je te somme de montrer la source impure où tu as puisé ce fait ;

---

nouvellâmes, mon collègue Bouret et moi, à notre passage en cette commune ; le voici ce fait : Je m'étois imaginé ainsi que Bouret qu'il étoit humain de visiter les maisons d'arrêt ; dans le cours de nos visites, et dans deux de ces maisons, nous trouvâmes et fîmes élargir une femme plus qu'octogénaire, sourde et aveugle, et un vieillard à peu près de cet âge, qui vomissoit à flots le sang ; il falloit y être, pour sentir toute l'horreur d'un pareil spectacle.

notoirement démenti, car il faut que le calomniateur soit connu, si tu n'aimes mieux consentir à passer pour tel.

Quant à l'autre assertion faite par Duroy à la tribune de la Convention, la liste des autorités renouvellées de Caen est imprimée ; elle existe dans mes mains. J'invite mon collègue à en exiger la communication ; il y verra qu'on l'a trompé ; que le maire de Caen n'a jamais figuré dans les fastes du fédéralisme.

J'atteste au surplus que si l'on veut consulter tous les citoyens de Caen, à l'exception de dix ou douze esprits bouillans et brouillons, exclus des fonctions publiques qu'ils déshonoroient tant par leur incapacité, leur immoralité que par l'insolence et l'arbitraire de leur conduite, tous les suffrages s'éleveront en faveur du Maire, pour assurer cette vérité incontestable.

Mais pourquoi s'attache-t-on à calomnier plutôt le Calvados que tout autre département ?

Je laisse aux lecteurs à chercher le mot de l'énigme. Il est aisé de le deviner.

FREMANGER.

229